HOM VIBURE PO AVEOUED AND HER HEL ET COMMERCIAL DU NORD

Henres de départ des trains : Roubdia à Lille, Lille à Roubaix, 5 20,6 55, 9 25 9 55; 11 05,12 57,2 28,440,5 daix à Lille, 5 15, 7, 02, 8 17, 9 47, 11 37, m., 12 24, 1 56, 3 39, 5 11, 6 15, 7 88, 2 28,440,5 20,6 55,7 55,40 65,11 15 Tourcomg & Rondaix et Lille, 6 86,6 53, 1 68,

on, 5 41, 7 15, 8 43, 10,17, 11,23, m., 1 19, 2 49, 4 58,5 38, 9 23, 11 11, s. Roubaix à Tour 138, 12 15, 1 47, 3 37,5 02,6 06

BOURSE DE PARIS

DU 26 FÉVRIER	
300	58 95
個 1/20	86 20
Emprunt 1872(50/0	93 25
Emprunt 1871	93 25
DU 27 FÉVRIER	
3 0/0	58 90
4 1/2	86 10
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 40
Emprunt 1871	93 40

BOUBAIX, 27 FEVRIER 1874

BULLETIN DU JOUR

BULLETIN DU JOUR

M. Pouyer Quertier, qui a déjà obtenu tant de succès oratoires dans la discussion des nouveaux impôts, s'est surpassé avant-hier à propos de l'exercice des raffineries. Le compte rendu du Journal officiel constate que l'orateur, en déscendant de la tribune, a été entouré par un grand nombre de ses collègues qui l'ont chaleureusement félicité. Les sujets qu'aborde M. Pouyer-Quertier sont toujours très-arides, et cependant il les traite de manière à intéresser l'auditoire qui suit ses démonstrations avec le plus grand soin et sans la moindre lassitude. C'est que M. Pouyer-Quertier a le secret de parler avec esprit et bonne humeur; c'est que ses discours, exempts de gassion politique, forment un heureux contraste avec les déclamations habituelles de la tribune.

Le député de la Seine-Inférieure a pris la parole après M. Benoist-d'Azy, rapporteur de la commission, qui venait de combattre son amendement sur les roffineries de sucre. Le Paris-Journal, qui n'est pas d'ordinaire d'une bienveillance extrême à l'égard de M. Pouyer-Quertier, constate qu'il a répondu avec une verve, une énergie, une éloquence qui n'ont surpris personne, mais qui semblaient s'être décuplées pour écrasser l'argumentation du rapporteur.

qui n'ont surpris personne, mais qui semblaient s'ètre décuplées pour écraser l'argumentation du rapporteur.

« Quel entrain! quel feu! Quand il s'y met, il ressemble à une marée montante qui submerge et engloulit successivement tous les promontoires. Il a commencé par un chiffre qui a tout de suite affriandé la Chambre: 20 millions. Il s'agit de 20 millions. Je vous apporte 20 millions. Vous n'avez qu'à vous baisser pour les prendre. Oui, la fraude légale qui se fait sur le rendement des sucres constitue pour le Trésor une perte de 20 millions.

Quelques députés contestaient. Alors M. Pouyer-Quertier, joignant la démonstration à la parole, a sorti deux flacons: l'un, plein d'un sucre noirâtre, qui ressemblait à de la moutarde auvergnale; l'autre, tout brillant d'un beau sucre de neige qui étincelait devant l'Assemblée. Savez-vous, a-t-il dit, lequel des deux est le plus riche? Vous croyez que c'est le blanc? Eh bien, c'est le noir. Il rend, quand il est raffiné, 91 kilogrammes pour 100; l'autre n'en donne que 73. Donne le centent or le principale de de content de content ou content de content que c'est le blanc? Eb bien, c'est le noir. Il rend, quand il est raffiné, 91 kilo-grammes pour 100; l'autre n'en donne que 73 Donc la couleur n'y fait rien; denc la nuance est une invention ridi-cule; donc les types sont faux; donc le Trésor est fraudé. Ce sucre qui rend 91,

n'a payé que pour 80. Le reste est le boni du raffineur.

n'a payé que spour 80. Le reste est le boni du raffineur.

Comment faire pour restituer à l'Etat ce boni qui lui appartient, et pour substituer des évaluations vraies à des évaluations fictives? Il n'ya qu'un moyen, un seul, l'exercice des raffineries.

M. Benoist d'Azy avait parlé de la difficulté diplomatique que ferait naître l'application de l'exercice des raffineries.

M. Pouyer-Quertier nie que la convention intervenue en 1866 interdise de changer les types ou d'établir l'exercice, à moins que les quatre puissances contractantes n'y aient consenti. Du reste, l'Angleterre demande l'exercice, la Hollande le veut, la France en a besoin. Seule, la Belgique refuse. Elle n'eût point refusé si, dans les négociations qui ont eu lieu à Londros, elle ne s'était sentie appuyée par le délégué français, M. Ozenne.

M. Pouyer-Quertier assure que M. Ozenne, envoyé pour obtenir l'exercice, a précisément naidé la cause contraire.

M. Pouyer-Quertier assure que M. Ozenne, envoyé pour obtenir l'exercice, a precisément plaidé la cause contraire, et encouragé en la plaidant la résistanço intéressée de la Belgique. Mais n'importe? La Belgique elle-même viole tous les jours la convention et la France ne saurait être liée à son égard.

Dans la séance d'hier, M. Deseilligny, qui est de l'école de M. Ozenne, a cru devoir répondre à M. Pouyer-Questier. Nous croyons que ce ministre avrait

Nous cryons que ce ministre avrait mieux fau de ne pas prendre parti dans la discussion et de faisser la commission aux prises avec M. Pouyer-Quertier: Le discours de M. Deseilligny a été, du

Le discours de M. Bosonia.

reste, Itès faible.

M. Pouyer-Quertier a répliqué avec sa verve habituelle. Il a déclaré de nouveau que l'intérêt ou Trésor et l'intérêt de l'agriculture réclamaient

Pexercice.
Cependant, après divers incidents orageux, M. Pouyer-Quertier a abandonné sa proposition, afin, sans douté, de prévenir une crise ministérielle. La proposition a été reprise par la gauche; en de pareilles mains, elle ne pouvait qu'échouer. Elle a été rejetée par 320 voix contre 297.

Une lettre de M. L. Veuillot

M. Louis Veuillot vient d'adresser lettre suivante aux prêtres du séminaire

de Servières:

Messieurs,

J'aurais hien parié que Servières ne m'enverrait pas de condoléances, mais des félicitations. Dans ce lieu de saint travail et de sainte pauvreté, l'Orphée chrétien vous a dit les chants qui rencent belles et douces les austères perspectives de la vie.

Vous savez le prix incomparable dont Jésus-Christ paiera la goutte de sang, la goutte de sang, la goutte de sueur et jusqu'à la goutte d'eau Vous ne me plaignez pas d'être entré en négoce avec ce marchand qui va par le monde, prodiguant ses richesses aux moindres choses qu'on a voulu faire pour lui.

C'est à Servières, où votre graud évêque m'avait donné l'hospitalité, que j'ai appris la première nouvelle de Castelfidardo, peu de temps après la suppression de l'Univers. Nons étions accablés: l'évêque reprit la parole: « Ecce, video cœlos apertos, et

Filium hominis stanten a deatris Dei. Il faut que le froment soit broyé pour faire le pain, et qu'il meure en terre pour faire le vie. Il faut que des tombeaux s'ouvrent sur la voie de la justice. In semita justitiee, vità. Cette tombe est un berceau. La bonne terre est le berceau di bon grain qu'on y jette pour qu'il meure. L'homme ennemi croit semer la mort, il sème la victoire et la vengeance du Maltre éternel à qui appartiennent la terre et le grain!

> Après quinze aus, je me souviens de la soirée de Servières, et ja suis consolé comme je le fus alors. Dieu sait ce qu'il a mis dans les berceaux. Faisons-lui crédit; attendons son heure. Nois sommes les hômme, de la patience et de l'espérance. Quand il faudrait mourir, nos cours vojent les cieux et le Fils de l'homme debout à l'doite de Dieu. Parmi les témoins consentants de la mort d'Etienne, il y a toujours quelqu'un qui sera Paul, et c'est assez. »

Je vous embrasse, messieurs, avec les sentiments fraternels qui vous sont des longtemps connus. Je peux dire qu'ils deviennent plus respectueux et plus tendres à mesure que je voix miers le traiu accoutumé du monde. C'est vous, p'êtres pauvres et dévoués, qui referez la France. Vous ettes le grain, vous produirez l'épis.

Priez pour moi.

LETTRE DE PARIS de Roubaix.

Paris, 26 février 1874.

Paijs, 26 février 1874.

Le dernier scrutin pour terminer l'élection des trois questeurs de l'Assemblée a produit un résultat qui pourrait entraîner d'assez graves conséquences, si les membres du centre droit ne se décidaient pas à montrer plus de fidélité à remplir les arrangements couvenus entre les diverses fractions de la majorité. M. Combier appartient à l'extrême droite dont les candidats pour le renouvel lement du bureau de la chambre out été, comme on l'a vu, très ballettés. La candidature de M. Combier pour les fonctions de questeur était un dédommagement d'à l'extrême droite dont les 80 voix peuvent, 5à un moment donné, disposer de la majorité. M. Combier a succombé par suite de la défection de plusieurs membres du centre droit qui ont voté en faveur de M. Toupet des Vignes, membres du centre gauche. M. Thiers, qui n'avait pas paru à Versailles, depuis plusieurs jours, est venu, hier, pour voter et faire voter en faveur de M. Toupet des Vignes. Il est vrai que ce député a obtenu un certain nombre de voix sans distinction de parti, parce qu'il est personnellement aimé de tous ses collègues et qu'ils le savent dans une position ie fortune modeste; toutefois le centre droit, s'il ne veut pas dissoudre la majorité, fera bien de se montrer plus discipliné et plus exact à marcher d'accord, dans toutes les circonstances, avec les diverses fractions de la divite.

Voici ce que dit le Rappel au sujet de

droite.

Voici ce que dit le Rappel au sujet de l'élection de M. Toupet des Vignes, « au sujet de cet honorable député. Un donnait quelques intéressants détails, un peu hésitant avant le 24 mai, il a fait preuve d'une constante fermeté dans l'opposition, depuis l'avènement de l'ordre moral.

» Il n'a cessé de montrer un grand dévouement à l'idée républicaine; il y a quelques jours, il se rendait exprès au conseil général des Ardennes pour donner sa voix à la présidence de M. Baest, membre du con-

seil d'administration du journal le Nord-Est, de Charlèville, supprimé récemment par l'état de siège.

Enfin, il est bon de rappeler que M. Toupet des Vignes est un des rares mem-bres du centre gauche qui atent tenu à hon-neur d'accompagner au cimatière le regetté. Broussez, député de l'Aube, dont l'enterre-ment civil causa tant d'émoi.

Le même journal fait l'observation sui-

Le même journal fait l'observation suivante:

« Tout le monde remarquait la coîncidence entre la publication de la lettre de M. Thiers, le 24 février, et l'anniversaire de la proclamation de la seconde République.

Le rapport de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à l'achèvement du nouvel Opéra, constate que l'ensemble des dépenses de cette construction ne s'élèvera pas à moins de 46 millioas 500 mille francs; elle a autant de profondeur au dessous du sol que d'élévation au-dessus, tellement que, du point le plus bas au point le plus élèvé de l'édifice, la hauteur atteint celle des tours Notre-Dame.

Le repertoire courant de l'Opéra se composait de dix-neuf ouvrages; les décentions de seize de ces ouvrages sont entire de l'opéra se cat accessoires, les partitions de musique et instruments, le matériel scènique, l'ameublement des pièces de service et des loges d'artistes.

Il faut renouvelée cet immense matéricl.

instruments, le matériel scènique, l'ameublement des pièces de service et des loges d'artistes.

Il faut renouvelée cet immense matériel.

Le bilan de la Banque de France continue à constater la facheuse paralysie des affaires; l'encaisse augmente; le portefeuille ne cesse de subir une très-focte diminution; c'est pourquoi les bénéfices de la banque ont également diminué, pendant cette dernière semaine, de près des deux tiers.

P. S. — Contrairement aux bruits répandus par plusieurs journaux, les bonapartistes n'ont pas renoncé à la manifestation projetée du 16 mars. Ils s'efforcent, tout au contraire, de donner à cette démarche le plus d'éclat possible.

M. Gambetta paraît fort inquiet des conséquences que pourrait avoir, au point de vue de son influence sur l'extrême gauche, l'entrée de M. Ledru-Rollia à l'Assemblée. On remarque depuis quelques jours qu'il accentue de plus en plus son langage au point de vua radical.

Le général Martin des Pallières est décidé, assure-t-on, à donner sa démission de questeur par suite de l'élection de M. Toupet des Vignes.

DE SAINT-CHÉRON.

DE SAINT-CHÉRON.

ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENCE DE M. BUFFET Séance du Jeudi 26 février

La séance du Jeudi 20 fevrier

La séance est ouverte à 2 h. 30.

La lecture du procès-verbal ne donne lieu à aucun incident.

L'Assemblée procède à la discussion de l'amendement de M. Pouyer-Quertier.

M. Desseillionx, ministre du commerce, déclare que l'exercice des raffineries ne produirait que 1,200,000 francs.

L'orateur s'attache à démontrer, que l'exercice offre des difficultés insurmontables.

Il ajoute que nous ne devons pas encore nous isoler commercialement en laissant tomber la convention internationale de 1864.

Le ministre termine en demandant que l'amendement soit renvoyé à la commission du budget.

M. POUYER-QUERTIER demande à l'Assemblée de proclamer le principe de l'exercice

et d'ordonner l'application la plus possible de l'exercice, c'est à-dire à du 1s avril 1874. L'orateur s'attache à démontrer l'exercice est le meilleur de tous le s rimètres.

L'orateur s'attache à démontrer que l'exercice est le meilleur de tous le i sconarimètres.

Il ajoute que l'exercice n'impli que pas une violation dels convention internationale et lit, à l'appur de cette assertion, une dépèche qu'il a reçue d'Angleterre.

L'orateur termine en répétant que l'exercice donnera vingt millions au Trèor. (Applaudissements.)

M. le duc Decaze, ministre des affaires étrangères, déclare que la convention internationale doit être respectés.

Le ministre ajoute qu'il a reçu de l'ambassadeur de France à Londres une dépêche portant que l'Angleterre demande l'observation scrupuleuse de la convention.

M. Pouver-Ouertier se présente la tribune en même temps que M. Vilain.

Des cris de Pouyerl Pouyerl retentissant de toute part.

M. Pouver prend la pavole; mais l'agitation est très grande, et l'orateur attend le silence pendant plus de cinq minutes.

M. Pouver Quertiert déclare que l'exercice ne lèserait en acourse façon les intents aires, le gouvernement doit prendre l'engagement de les entamer sans retard.

M. MAGNE, ministre des finances, demande que l'exercice des raffineries, conformément a un amendement présenté par MM. Paris et Brame, soit ajourné à l'expiration de la convention de 1864.

Après les incidents orageux, la proposition est abandonnée par M. Pouyer-Quertier.

Reprise par la gauche, elle est rejetée par 378 voix contre 297.

A l'occasion de l'anniversaire du 16 mars, le Moniteur croit savoir que le ministre de la guerre vient d'adresser auz généraux commandant les corps d'armée une circulaire où il énumère l's raisous pour lesquelles les officiers qui auraient l'intention de se rendre en Angleterre pour le 16 mars, à l'effet d'assister à une cérémente qu'on ne saurait manquer de regarder comme une manifestation politique, doivent reponcer à leur projet. Comme il est décidé à ne tolérer dans l'armée et de la part de ses chefs, à quelque grade qu'ils appartiennent, aucune manifestation politique, le ministre so réserve par devers lui de prendre les mesures qu'il jugera convenables vis-à-vis des officiers qui, « usant de permission délivrées avec une autre destination, » méconnattraient les instructions ministérielles et affectueraient la mois prochain un voyage en Angleterre. Ces officiers, c'il y en a qui se mettent dans ce cas, devront lui être signalés immédiatement.

Hier soir, dit la France, a eu lieu la pré-

Hier soir, dit la France, a eu lieu la présentation à M. Thiers du magnifique-album renfermant l'adresse signée en son hoaneur par les français de New-York.

La présentation a été faite par le comité des délégués, au nom desquels M. le général de Tobriant a porté la parole. Après une courte allocution, il a donné lecture de l'adresse.

dresse.

Les murmures d'approbation l'ont interrompu à plusieurs reprises et les applaudissements ont éclaté à cette phrase « quiconque met un parti au-dessus de la France
est un mauvais Français. » M. Thiers, trèsému, a répondu par quelques paroles de
remerciement auxquelles est venue nécessaitement se mèler une allusion aux mal-

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 28 FÉVRIER 1874.

Le Choix de Suzanne

PREMIÈRE PARTIE

VII: - (Suite)

— Il y a longtemps que vous ne me tutoyez plus l répondit-il un peu briève-

Jacques! dit-elle avec reproche,

ment.

— Jacques! dit-elle avec reproche, oh! Jacques! »

Les larmes lui vinrent aux yeux; elle eut la force de les arrêter, pas assez tôt cependant pour qu'une grosse perle ne roulât lentement sur sa joue.

Mais il ne la vit pas, il avait légèrement détourné la tête.

« Pardonnez-moi si j'ai pu vous sembler importun tantôt, reprit-il après un silence; je n'ai pas passé dans le bois par hasard, le temps s'est subitement refroidi; je craignais que vous eussiez oublié votre manteau, et vous toussez depuis quelques jours. »

Il cherchait évidemment une excuse, et elle ne l'accusait point.

et elle ne l'accusait point.

Quoiqu'il sût' dit ces mots avec une sorte de résignation triste et que cette atten-tion toute paternelle eût dû la toucher, elle répondit assez vivement et sans le remercier:

« Vous auriez pu ne pas vous déran-ger : Rosalie vous aurait denné tous les renseignements possible». » Le prétexte lui semblait trop visi-

Le prétexte lui semblait trop visible.

« Ainsi, pensait-elle, Jacques n'est pas venu par hasard, il voulait savoir; quoi donc? »

Cette petite marque de défiance, qu'elle entrevoyait pour la première fois, la mécontenta; elle le quitta sans ajouter un mot, et affecta toute la soirée avez son père une gaieté qui n'était point dans son cœur.

« A la bonne heure l'mignonne, dit le notaire, nous rions aujourd'hui; demain était le dernier jour de la trêve, vous avez eu peur du docteur; il ne viendra pas ce croquemitaine, puisque vous êtes bien sage. »

Pourquoi est-elle si gaie aujourd'hui? se demandait Jacques, et les soupcops jaloux envahissaient son âme.

La mésintelligence — survenue d'propos de rien — entre Suzanne et Jacques, à l'instent où leurs deux cœurs n'avaient jamais été si près de s'élance l'un vers l'autre, devait servir à Albert. La jeune fille, hier enfant, devenait femme sous l'empire de ce nouveau sentiment, vague et incompris, mais qui allait se dégager lout à-coup du léger nuage qui l'enveloppait encore. Elle en ressentait déjà tout ensemble les forces

S'il eût fallu le confesser haut, elle S'il cût fallu le confesser haut, elle n'aurait ni reculé, ni rougi, elle aurait été prête à tous les dévouements; aucun sacrifice ne lui aurait coûté. Aucun ne lui était demandé, elle fut véritablement femme, car au service de la passion grande et noble elle mit aussitôt. sans hésiter, les petites passions puériles, vulgaires, enfantines: Jacques l'avait offensée par sa défiance, elle voulut le punir, quelque chagrin qu'elle d'ût en

offensée par sa défiance, elle voulut le punir, quelque chagrin qu'elle d'ût en éprouver elle-même.

Aussi, quoique la veille elle fût presque résolue à suspendre ses visites au château, elle y alla le lendemain. Ayant affecté de s'habiller avec une certaine coquetterie, elle passa devant le jeune clerc et ne lui dit que quelques paroles insignifiantes. Son petit air dégagé fit plus de mal à Jacques qu'elle ne le voulait certainement. plus de mal à Jacq voulait certainement.

voulait certainement.

Le pauvre garçon éprouva au cœur une contraction douloureuse: depuis la veille, il entrevoyait plus nettement la distance qui la séparait de la fille du notaire; son humble origine se retraçait à sa mémoire, pour la première fois, il en rougissait et s'en affigeait. En effet, fils de paysans, il n'inspirait sans doute qu'une injurieuse pitié. Il ne s'était jamais senti blessé jusqu'à ce jour de l'accueil amical, mais un peu protecteur, qu'on lui faisait parlout; il l'avait à peine remarqué, il en souffrit cruellement, et, comme cela arrive toujours, les mouvements désordonnés de son âme lui firent

exagérer et presque dénaturer les faits

exagérer et presque dénaturer les faits les plus simples. La défiance et l'envie le dominaient. Oui, il enviait avec une sorte de rage la noblesse et la fortune de ceux qui lui enlevaient le cœur de sa Suzenne, cette petite sœur chérie qu'il osait parfois regarder comme une fiancée; il doutait d'elle et l'accusait avec amertume.

Tout en voulant imposer une punition, Suzanne n'avait pu deviner la profonde douleur qu'elle allait causer; elle jouait uu jeu dangereux, mais elle était trop naïve, trop ignorante pour en soup conner le péril. Inconsciente de ce qu'elle éprouvait, puisqu'elle n'aveit pas encore eu à jeter un cri d'amour, peut-être, malgré la droiture et la simplicité de son ame, allail-elle succomber. Elle rencontra tout-à-coup un bon ange sous les traits de l'abbé Hubert, qui se trouva sur son chemin pour la sauver:

Suzanne, lui dit-il, qu'il y a long-temps que je ne vous ai vue, ma chère enfant!

Elle se troubla, rougit et balbutia:

enfant! >

Elle se troubla, rougit et balbutia:

« Gest vrai, monsieur le curé, je pensais à aller vous voir.... demain, si vous le voulez...

— Oui, oui, interrompit le curé, je vous attendrai demain. >

Depuis la confidence de M. Germont, l'abbé Hubert simait plus encore la jeune fille ou plutôt il s'y intéressait davantage; il comprenait micux sa nature, dont les contrastes l'avaient toujours frappé. L'ayant regardée attentivement,

il fut surpris du changement de sa physionomie et de l'altération de ses traits. (Elle avait passé presque toute la nuit sans dormir.)

(Elle avait passé presque toute la nuit sans dormir.)

« Etes-yous malade, mon enfant ? lui demanda-t-il avec vivacité.

— Non, répondit-elle en rougissant.

— Ah! tant mieux! reprit-il, je le craignais. C'est la fatigue et le chagrin qui vous ont pâlie; il faut reprendre votre belle santé. >

Il la quitta en lui répétant qu'il l'attendrait le lendemain.

Suzanne ne savait plus si elle devait avancer ou reculer, mais son hésitation ne dura pas longtemps: l'orgueil et une petite idée de vengeance la guidaient toujours. Que penserait Jacques s'il la voyait rentrer si vite? Ne méritait-il pas d'être puni?

Elle hâta le pas pour s'affermir dans sa résolution.

Elle hâta le pas pour s'affermir dans sa résolution.

Il était évident qu'elle avait besoin de s'étourdir, qu'elle ne voulait point songer à ce qui pouvait la contrarier ou la chagriner; elle le prouva toutel la journée par sa gaielé un peu bruyante, par sa vivacité, par son esprit. Lancée sur la pente dangereuse, elle y glissait trop facilement. Si le bon curé l'eut rencontrée, de nouveau, il aurait éprouvé quelque surprise et se fût demandé comment son vœu du matin avait été si vite exaucé: des couleurs vives avaient remplacé la pâleur des joues et des lèvres de la jeupe fille, des flammes ardentes brillaient dans ses yeux depuis si long-